



PROGRAMME QUALIF

Permettre à des demandeurs d'emploi d'accéder :

- à une formation qualifiante organisée à temps plein qui doit leur permettre de perfectionner à d'acquérir de nouvelles compétences générales ou professionnelles. L'objectif étant d'accéder à un emploi dans le métier visé et /ou de poursuivre leur parcours de formation en alternance,
- à une formation certifiante organisée à temps plein menant à tout ou partie d'une certification inscrite ou répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- à une formation certifiante menant à des titres du CNAM organisée hors temps de travail, dans une logique de capitalisation sur plusieurs années.

Quel est l'objectif :

Permettre à des demandeurs d'emploi d'accéder à une qualification professionnelle reconnue et/ou diversifier leurs qualifications professionnelles, par le biais de formation de niveau V à I réalisées en contre de formation avec des périodes en entreprise.

Qui sont les bénéficiaires :

Les demandeurs d'emploi sortis du système de formation initiale depuis plus de 9 mois, sans qualification professionnelle ou dont la qualification ne permet pas l'accès à un emploi durable, ou recherchant une évolution professionnelle.

Caractéristiques de l'aide :

La Région, avec le soutien du Fond Social Européen pour les actions de formation en temps plein, finance les coûts de formation et la protection sociale des stagiaires. Pour les actions en temps plein la Région prend aussi en charge la rémunération des stagiaires non indemnisés par Pôle Emploi.

Modalités de paiement :

Le financement des coûts de formation s'effectue dans le cadre des marchés publics.

Modalités d'instruction et d'attribution :

L'adhésion au programme est volontaire. Elle fait suite à une proposition d'une structure d'accueil (Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi) ou à une demande des intéressés. Retrouver les programmes et les actions de formation sur le site : www.trouvermaformation.fr

En savoir plus :

Délibération n° CP 18-FP-04-07-1

et

11-47 + N°AP 13-04-18 SPRFP

Contacts

N° gratuit Parcours-Métier

N° gratuit Parcours-Métier : 0800 050 000

Ouverture du service, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

0800 050 000

- [Programme QUALIF](#)
- [Formation des contrats aidés](#)
- [" Une formation, un emploi ! "](#)
- [QUALIF Individuel](#)
- [Réussir](#)

Fonds européens



Cofinancé par l'Union européenne avec le fonds social européen (FSE)